

I4CE

INSTITUTE FOR
CLIMATE
ECONOMICS

Une initiative de la Caisse des Dépôts et
de l'Agence Française de Développement

Programme VOCAL

Création d'un cadre national de certification carbone

25 Janvier 2017

Le projet de création d'un référentiel de certification carbone, est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme opérationnel interrégional FEDER Massif Central



**MASSIF
CENTRAL**
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC



Contexte

Objectifs de réduction des émissions de GES

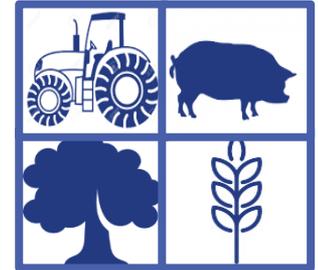
- L'atteinte des objectifs d'atténuation nationaux et européens nécessite **l'implication de tous les secteurs**
- La **responsabilité** de l'atteinte des objectifs pour les secteurs hors EU ETS est **portée par les Etats**

Comment mobiliser les acteurs?

- Quelles **actions** mettre en place pour **réduire les émissions** et **augmenter la séquestration** de carbone tout en tenant compte des autres enjeux environnementaux et socio-économiques ?
- **Quelles incitations** pour les acteurs agricoles et forestiers à les mettre en place ?

La création d'un cadre de MRV comme outil de transition

**Référentiel
de certification
des réductions
d'émissions de GES**



Monitoring, Reporting et Vérification

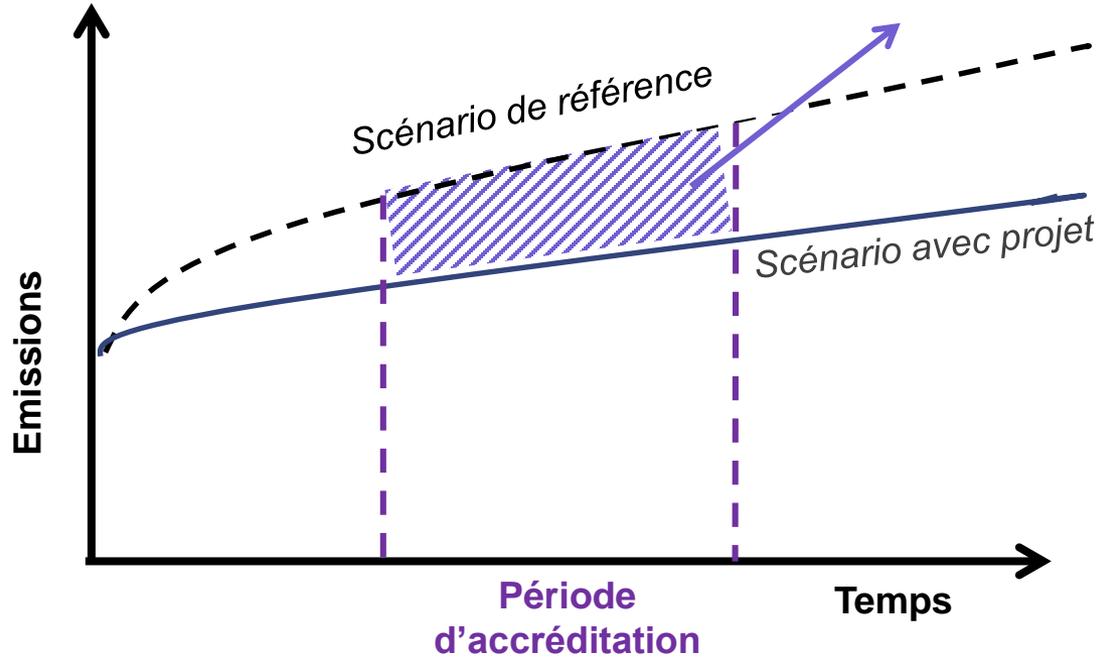
Référentiel national

Application volontaire

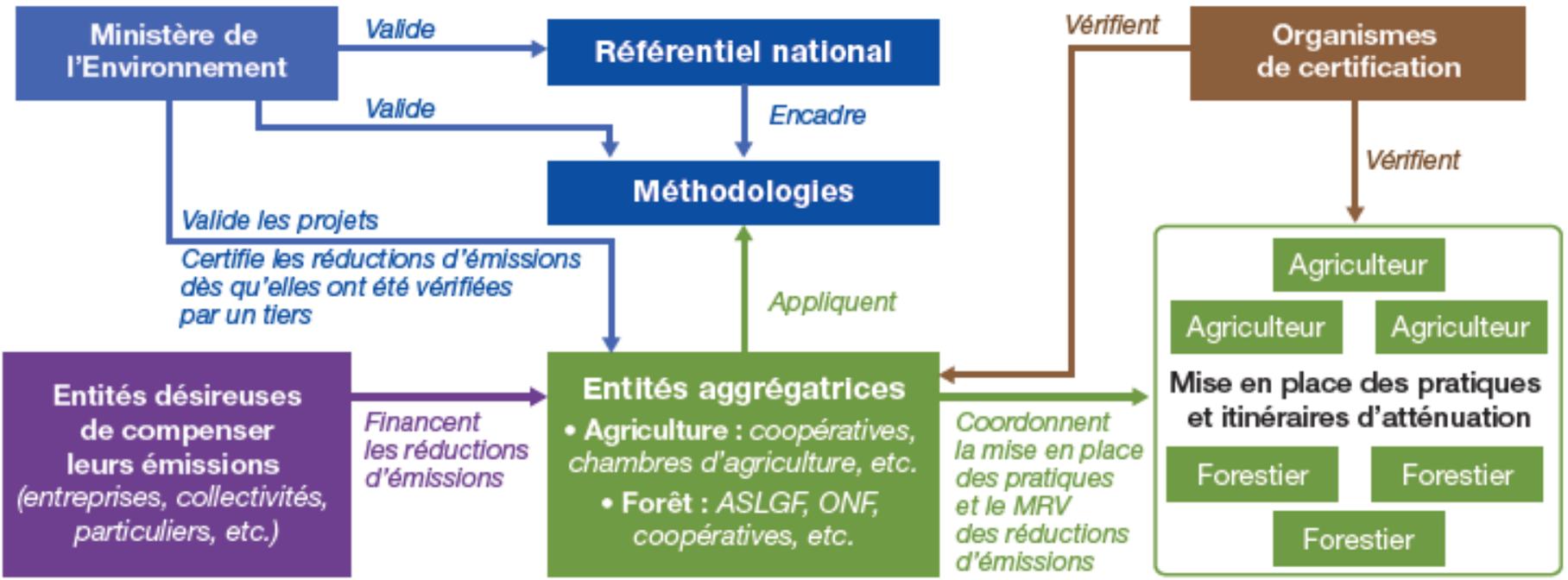
Applicable à l'agriculture et la forêt

Qu'est-ce qu'un projet de réductions d'émissions?

Réduction d'émissions / gain carbone
=
quantité de crédits carbone générés



Fonctionnement du dispositif prévu



A quoi sert un cadre de MRV?

Référentiel national de certification de réductions d'émissions

GES



Financement des actions d'atténuation

Anticipation réglementaire

Communiquer sur les efforts

Garantie sur la qualité des projets

Quantifier l'impact des financements

Contribution aux objectifs

Collecte de données

Améliorer l'inventaire

Agriculteurs, forestiers, porteurs de projets

Entreprises, collectivités, établissements publics, associations

Pouvoirs publics

Pourquoi créer un outil national?



Constats

Des défis liés au développement de projets carbone en France

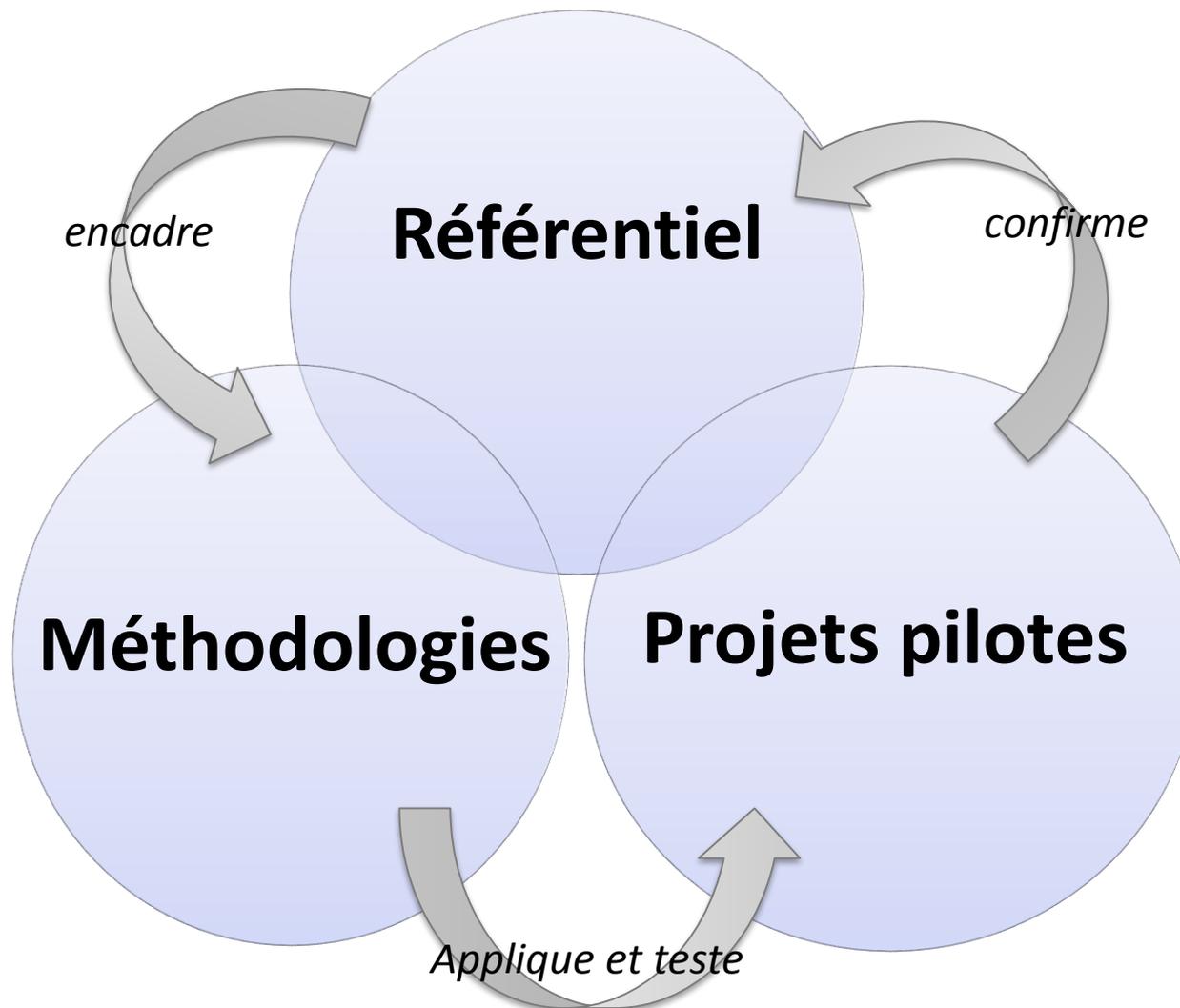
Existence d'une demande volontaire pour des projets carbone locaux

Une expertise pilote des porteurs de projet agricoles et forestiers

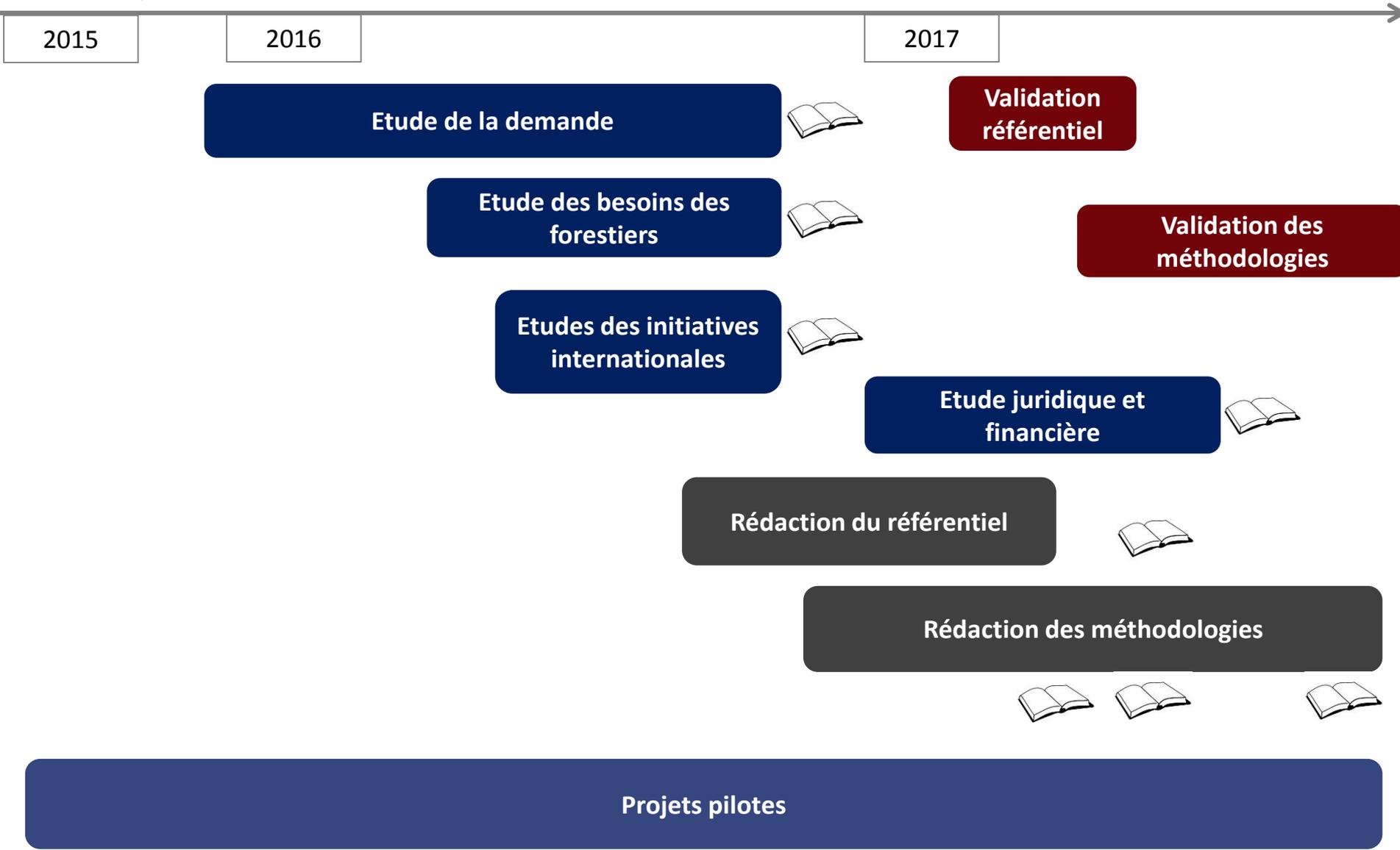
Des initiatives innovantes dans d'autres pays européens

Une expérience nationale encourageante

Organisation du projet



Quelles sont les prochaines étapes?



Quelle implication des parties-prenantes?

Gouvernance générale

Comité
d'orientation

Comité de pilotage

Clubs Carbone Forêt-Bois et
Climat Agriculture

Contributions ponctuelles

Groupe de travail /
Groupe d'experts

Groupe de travail /
Groupe d'experts

**Se réunit
ponctuellement pour
avancer sur certains
enjeux techniques**

À partir de 2017

Conditions de succès du projet

Conditions de
financement
des réductions
d'émissions

- **Apporter les garanties nécessaires aux financeurs**
- **S'assurer d'une demande en crédits carbone**
- **Développer de nouvelles sources de financements**

Conditions
d'utilisation
par les
porteurs de
projets

- **Cadre transparent et reconnu**
- **Périmètre pertinent**
- **Méthodologies les moins coûteuses possibles**
- **Adaptation possible des méthodologies au fil de l'eau**

Utilisation
pertinente des
revenus
carbone

- **Utilisation mutualisée des revenus carbone (effet levier) : fonds de garantie ; créer des débouchés/dynamiser une filière...**

Merci de votre attention !

julia.grimault@i4ce.org